

Saint-Paul-d'Abbotsford, le 24 février 2025

Ordre du jour

	MEMBRES	Présent	Absent
	Guillaume Rondeau - Président	x	
	Chantal Benoit	x	
	Marie-Ève Jannard	x	
	Méline Ricard		x
	Joel Mailloux – Vice-présidence	x	
	Joanie Beaugard Larose – 1 ^{er} substitut	x	
	Karine Arsénault – Substitut – 2 ^e substitut		
	Véronique Jutras – 3 ^e substitut		
	DIRECTION		
	Martin Dubois	x	
	ENSEIGNANTS/ES		
	Jo-Anne Patenaude	x	
	Marie-Eve Desfossés	x	
	Karine Grenier	x	
	Maxime Benoit, Nathalie Poirier, Évelyn Beaugard– Substitut		
	REPRÉSENTANTE DU SDG		
	Renée Lemire	x	
	Marilyn Senay - Substitut		
	REPRÉSENTANT/E DU PERSONNEL PROFESSIONNEL		
	Gabrielle Côté	x	
	REPRÉSENTANT/E DU PERSONNEL DE SOUTIEN		
	Annie Ruel	x	
	Valérie Turgeon - Substitut		
	REPRÉSENTANT/E DE LA COMMUNAUTÉ		
	<i>Poste vacant</i>		
	MEMBRE DU PUBLIC		
	Francis Jetté	x	



	Ordre du jour
	<p>1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum, présence et mot de la direction (61)</p> <p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (67)</p> <p>4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2025 # (69)</p> <p>5. Parole du public (15)</p> <p>6. Informations de la direction d'établissement et points d'approbation/adoption</p> <p>6.1. Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement</p> <p>6.2. Monitoring de la réussite</p> <p>6.3. Période option 5/6 – 2 périodes – connaissance de soi</p> <p>6.4. Grille horaire primaire - présco – Grille matière</p> <p>6.5. Fond à destination spécial – demande d'utilisation de somme pour le local Créatif</p> <p>6.6. Règles de fonctionnement du SDG</p> <p>6.7. Consultation des élèves, personnel et parents</p> <p>6.8. Compagnie de Photographe</p> <p>6.9. Politique – aide-mémoire (SDG et transport)</p> <p>6.10. Info des parents - février</p> <p>6.11. Entente avec la Municipalité</p> <p>6.12. La classe extérieure – note de service</p> <p>7. Sorties éducatives/activités</p> <p>8. Élection des représentants de la communauté</p> <p>9. Comité parent</p> <p>11. Vie de l'école</p> <p>12. SEDG</p> <p>13. OPP : Retour rencontre avec Catherine</p> <p>14. Varia</p> <ul style="list-style-type: none">• Proposition de posture pour solliciter les partenariats avec la communauté (municipalité, entreprises, particuliers)• Publication des PV du CÉ 24-25 et archivage accessible des PV des années précédentes• Règles de jeu dans la cour d'école & physicalité• Gestion du CO2 dans les classes• Vision d'avenir 5-10-15 ans pour la taille de l'école vs. les développements domiciliaires à venir à St-Paul



	<ul style="list-style-type: none">• Création d'un conseil des élèves• 100 ans de Micheline-Brodeur• <u>Vision pour l'aménagement de la cour d'école</u> <p>15. Correspondance 16. Levée de l'assemblée #</p>
	<p>1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum, présence et mot de la direction (61) La présidence ouvre la séance à 18h36 Quorum atteint</p>
# CÉ -24-25-29	<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Il est proposé par GR que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Appuyé par AR.</p>
# CÉ -24-25-30 # CÉ -24-25-31	<p>4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2025 # (69) Il est proposé par MEJ que le PV soit adopté tel que présenté avec les ajustements ci-bas. Appuyé par RL.</p> <p>Il manque le no. de la résolution no.26 au point 6.1 <i>Révision budgétaire</i></p> <p>En ce qui concerne la grille-horaire, la résolution a le no.27</p> <p>Levée de l'assemblée : résolution no.28</p>
	<p>5. Parole du public Une personne est présente, mais pas de prise de parole.</p>
	<p>6. Informations de la direction d'établissement et points d'approbation/adoption</p> <p>6.1. Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement Depuis 2 ans, le document est mis à jour annuellement. On aborde le sujet aujourd'hui et il sera complété lors du CÉ du 14 avril, afin de respecter les délais.</p> <p>Sujet : nous devons remplir ce document à partir des besoins des élèves et du milieu; ce n'est pas l'évaluation de la présente direction.</p> <p>On revoit le document de 2023-2024 et amorçons les réflexions.</p> <p><i>Notes internes du remue-méninge provisoire :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Stratégique – 3 actuellement, mais aller vers 5? mais on ne peut trop mettre d'aspects au niveau 5...</i>• <i>Émergence – maintenir à 5?</i>• <i>Encadrement – 1 actuellement, maintenir ainsi pour miser sur autonomie professionnelle</i>• <i>Écoute-patience-adaptabilité – 5 actuellement, maintenir ainsi</i>• <i>Coaching – 5 actuellement, maintenir ainsi</i>• <i>Sens politique – 3 actuellement</i>

Conclusion : l'an dernier, un travail de fond avait été fait, on propose de maintenir les mêmes pointages. GR fera une révision du document pour adoption lors du CÉ du 14 avril.

6.2. Monitoring de la réussite

Un tableau avec graphiques et statistiques représente les résultats des élèves au fil des années scolaires. Les données sont ventilées par catégories (niveau, genre, PI, etc.) et on peut les comparer avec les moyennes du CSSDHR. On peut également croiser les données pour identifier des corrélations.

Cet outil permet de comprendre de manière « chirurgicale » la réalité pour guider les interventions et décisions, dont l'élaboration du projet éducatif.

On observe que le résultat moyen des garçons et des filles est semblable par exemple.

6.3. Période option 5/6 – 2 périodes – connaissance de soi

Avec le projet éducatif, ces 2 périodes de connaissance de soi ont été appréciées en 2024-25. Cela nécessite du temps de planification pour le personnel, mais il faut tenir compte du fait que c'est une année d'implantation.

Une période d'option avec volet sport et volet créativité a été vécue avec les 5^e /6^e année. Les élèves peuvent choisir le volet qu'ils souhaitent. Les enseignants modulent leur planification selon les commentaires/suggestions des élèves. Le souhait est d'avoir en 2025-26 deux périodes successives (donc 50 min. + 50 min.) d'option 5/6 afin de donner plus de temps, et permettre plus d'idées qui impliquent des déplacements par exemple.

6.4. Grille horaire primaire - présco – Grille matière

La grille horaire du préscolaire risque de changer puisque du temps de coordination (ex. pm complet par cycle) a été demandé en vue de 2025-26.
À suivre!

Grille-matière : on se dirige vers un *statu quo* pour l'an prochain. À suivre lors du prochain CÉ.

6.5. Fond à destination spécial – demande d'utilisation de somme pour le local créatif

D'abord, une mise en contexte : la direction annonce que le projet d'aménagement de la cour d'école, après quelques années d'attente, a été accepté pour une subvention de 100 000\$ de la part du MEQ! Un chargé de projet et un architecte seront impliqués. Le chantier pourrait commencer à l'été 2025. La concrétisation doit être faite au plus tard en novembre 2027. Une classe extérieure est dans les plans ainsi que des travaux de drainage préalables. Au-delà de 40 000\$ viendraient de l'école.

Le projet de local créatif est relié au fonds à destination spéciale (dont le solde actuel est d'environ 75 000\$; ce projet de local créatif est toujours dans les plans, mais des aspects budgétaires demeurent à boucler.

La direction nous reviendra lors du prochain CÉ au sujet des opérations à venir dans le fonds à destination spéciale.

	<p>6.6. Règles de fonctionnement du SDG Une modification 2025-26 s’annonce au sujet du transport pour limiter les « demandes spéciales et exceptions » de tout un chacun, qui comportent des risques de malentendus qui compromettent la sécurité des élèves.</p> <p>Les réinscriptions pour le SDG viendront au retour de la relâche.</p> <p>Les frais de retard convenus devraient apparaître dans le document des Règles de fonctionnement du SDG, ou du moins, il faudrait écrire que ces frais sont déterminés par le CSSDHR. Actuellement, la case du tableau est vide.</p> <p>Une case est aussi vide pour l’option « 5 jours » dans un des tableaux.</p> <p>Les modifications seront faites en vue d’une approbation lors du prochain CÉ.</p> <p>6.7. Consultation des élèves, personnel et parents La consultation a été menée. Les résultats seront présentés lors du prochain CÉ.</p> <p>6.8. Compagnie de photographie pour les photos de début d’année La compagnie <i>Studio la pomme verte</i> a été choisie pour 2025-26, à la suite des avis récoltés auprès des membres du CÉ.</p> <p>6.9. Politique – aide-mémoire (SDG et transport) Le tout a été discuté au point 6.6</p> <p>6.10. Info des parents - février Les bulletins seront publiés ce 25 février.</p> <p>6.11. Entente avec la Municipalité Par cette entente, l’école permet à la municipalité d’emprunter les locaux de l’école, selon certaines modalités. C’est une pratique qui se faisait déjà, mais cette entente l’officialiserait.</p> <p>L’actuelle formulation est un « projet », on ne peut la signer ainsi. Il faudra aussi une annexe, ainsi que la date de l’adoption.</p> <p>À adopter au prochain CÉ.</p>
	<p>7. Sorties éducatives/activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Complexe sportif : 28 février 2025- 3e cycle - 14.57 \$/élève avec l'autobus; payé par les parents; • Théâtre de la Dame de cœur : 9 avril 2025 – 3 e cycle - 39.29 \$/élève avec l'autobus; payé par l'école. • Les machines simples, Neurones atomiques, 24 février 2025, 1^{er} cycle, 16,88\$/élève <p>Ces sorties et activités sont toutes approuvées.</p>
	<p>8. Nomination des représentants de la communauté Une proposition est faite à quelqu’un.</p>

	À suivre au prochain CÉ.
	9. Comité parent Rien de nouveau à signaler
	10. Vie de l'école - Pièce de théâtre faite par les élèves, 2 représentations, activité vécue à l'église, beaucoup de fierté - Courrier du cœur, organisé spontanément par les 6 ^e année, appréciable sens de l'initiative
	11. SEDG - Beau travail des éducatrices lors des journées pédagogiques, bravo! - Les éducatrices et les surveillantes sont investies, c'est une très belle équipe!
	12. OPP Rencontre entre la direction et Catherine Paquette. Un sondage est à venir pour solliciter des parents bénévoles, avec un calendrier des activités.
	13. Varia 13.1 Comité régie interne Des dates sont à venir pour une première rencontre de ce comité. 13.2 Proposition de posture pour solliciter les partenariats avec la communauté (municipalité, entreprises, particuliers) Reporté 13.3 Publication des PV du CÉ 24-25 et archivage accessible des PV des années précédentes Actuellement, les PV du CÉ sont publiés sur le site web de l'école avec plusieurs mois de délais puisque c'est par le service informatique du CSSDHR que cela passe. Une première proposition est faite d'envoyer le PV des rencontres du CÉ directement aux parents par courriel dès leur adoption (donc après le CÉ suivant) pour accélérer leur accès à ces informations, en attendant la publication web par le CSSDHR. Une seconde proposition est d'archiver sur le site web de l'école les PV des CÉ des années passées, aussi loin que l'on peut raisonnablement remonter. Ces informations seraient donc publiques et facilement accessibles pour tous à l'avenir. Par ailleurs, il manque le PV du 28 octobre 2024 sur le site web. Aussi, le document des membres du CÉ et du calendrier des rencontres du CÉ 2024-25 du site web est à mettre à jour. 13.3 Règles de jeu dans la cour d'école & physicalité Reporté

13.4 CO² dans les classes

Actuellement, en hiver, on chauffe l'école, mais on doit ouvrir les fenêtres pour gérer le CO² dans les locaux... Il n'y a pas de système de ventilation actuellement autre que l'ouverture des fenêtres. Il n'y a pas de plans de rénovation de la part des Ressources matérielles du CSSDHR pour notre ventilation dans l'école, et il est improbable que cela change. D'autant plus que le gouvernement est en mode compression budgétaire.

13.5 Vision d'avenir 5-10-15 ans pour la taille de l'école vs. les développements domiciliaires à venir à St-Paul

Dans les années à venir, des développements domiciliaires sont prévus à St-Paul; au cœur du village et un autre de grande ampleur à l'Est de la Villa Fortier.

Selon les données du MEQ, les années à venir seraient des années de décroissance. Le CSSDHR fait aussi des prévisions à long terme, mais ils ne tiennent pas compte des développements à venir à St-Paul.

À la fin, c'est le MEQ qui décide si une école sera construite et c'est un très long processus. Une seconde école à St-Paul (en vue du développement domiciliaire à l'Est de la Villa Fortier) est donc une éventualité hautement lointaine pour le MEQ dans son ordre de priorité. Elle n'est pas dans les priorités du ministère

Le Conseil d'établissement se demande s'il ne vaudrait pas mieux profiter de ce délai pour se positionner comme communauté et formuler clairement notre vision d'avenir. La direction nomme que l'horizon est trop lointain.

La municipalité étant le plus au fait des développements à venir, l'école peut demeurer un allié lorsque le temps sera venu de faire des représentations auprès du CSSDHR.

13.6 Conseil des élèves

L'idée est soumise qu'un tel comité des élèves soit mis en place. Il serait un canal de communication pour nommer des souhaits, des projets, des irritants. Ce serait une occasion de vivre une expérience démocratique. Actuellement, quelques classes ont de tels conseils de classe. Plus largement, un conseil des élèves pour l'école est envisagé pour 2025-26.

13.7 Thème 100 ans de Micheline-Brodeur

Notre école atteint son centenaire (1925-2025)! Il y a là un potentiel thème pour l'an prochain! Joël propose des idées comme : recherche et affichage de photos anciennes, de témoignages; capsules temporelles; projet sur l'évolution du mode de vie au cours des 100 dernières années. Des concepts sont aussi en branle auprès du service des communications CSSDHR pour souligner ces 100 ans. Il est proposé qu'il y est là un potentiel partenariat à faire avec la Société d'histoire des Quatre-Lieux dont les locaux sont au village, à côté de la bibliothèque municipale. Il demeure le choix des enseignants de participer à ce projet.

13.8 Vision pour l'aménagement de la cour d'école

	Une idée de rafraîchissement pour le mobilier actuel est soumise, mais elle devient obsolète avec la nouvelle subvention et le chantier majeur de la cour d'école.
	14. Correspondance Aucune
# CÉ- 24-25-32	15. Levée de l'assemblée Il est proposé par GR que la séance soit levée à 20h42. Adopté par RL. Prochain CÉ : 14 avril, 18h30

